



LANGUEDOC-ROUSSILLON



[www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)

**BILAN MORAL 2011**

# 2011



## ■ Fonctionnement

Sur le plan de son fonctionnement, l'année 2011 a permis de prolonger la conduite d'évolutions s'appuyant sur l'évaluation des dispositifs de l'association, réalisée en 2010. Ces évolutions ont principalement visé à renforcer le positionnement de l'association comme outil au service des professionnels du spectacle vivant.

Ainsi, l'association a opéré en 2011 une évolution sur les modalités de travail de la commission trimestrielle d'attribution des aides relatives à l'accompagnement à la diffusion. Cette modification a conduit à augmenter au nombre de quatre les membres associés participants aux travaux de la commission, complémentairement aux trois membres de bureau. Afin de permettre à l'expertise développée par la commission de se positionner dans la durée, le renouvellement de la commission est désormais réalisé par moitié, en allongeant la durée de participation à six commissions (au lieu de trois initialement).

L'année 2011 a aussi permis, sur le travail engagé en concertation avec les collègues de membres associés, de prendre de l'ampleur. Le premier chantier ouvert par ces réunions de collègue a porté sur les problématiques de production et de diffusion des œuvres. Cette réflexion a conduit à proposer une charte visant l'expérimentation d'un accompagnement économique et structurel des œuvres créées en Languedoc-Roussillon. Ce travail a donné lieu à la mise en place de deux réunions de présentation et de discussion de cette démarche à l'attention des programmateurs, afin de finaliser le cadre de ce dispositif expérimental. Il semble possible d'imaginer la mise en place de ce dispositif dans le courant de l'année 2012 les professionnels ayant répondu très positivement à ce projet.

Au travers de l'inscription de Réseau en scène Languedoc-Roussillon au sein d'IETM, de la Plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel et de la Charte interrégionale de diffusion, l'association a poursuivi le développement de ses réseaux nationaux et internationaux. La mission d'évaluation des agences régionales, réalisée en collaboration entre le Ministère de la Culture et de la Communication et l'Association des Régions de France, a permis de valoriser le positionnement et le projet particuliers de l'association. L'année 2011 a enfin permis de développer des réflexions, que ce soit au sein de la Plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel et de la Charte interrégionale de diffusion sur les modalités de coopération entre agences régionales.

## ■ Les finances de l'association

L'exercice 2011 a vu se concrétiser la signature d'une convention quadriennale d'objectifs avec l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon.

Les échanges permanents entre l'association, le Département du Gard et les autres membres de droit, ont conduit ce Département à participer à nouveau au financement de l'association, en réaffirmant ainsi sa politique culturelle, particulièrement en ce qui concerne la diffusion du spectacle vivant et sa volonté de participer à l'outil de mutualisation qu'est Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

Egalement, dans cette même logique de mutualisation, des démarches ont été effectuées par l'association auprès de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Cette agglomération est en effet particulièrement active et repérée sur la dynamique de sa politique culturelle au plan régional et mobilise près de la moitié des soutiens aux œuvres et aux lieux de diffusion accompagnés par l'association.

Depuis 2007, l'incertitude permanente des financements de fonctionnement alloués à l'association nous mène à nous appuyer sur un modèle économique différent, reposant notamment sur le développement de nouvelles activités ou nouveaux projets. Cette fragilité est devenue une composante intrinsèque et assumée de l'association. Elle conduit toutefois à travailler dans une situation paradoxale en visant toujours l'équilibre budgétaire annuel, tout en ayant adopté des modalités de gestion budgétaire liées à des durées de projet différentes ; ce paradoxe conduit ainsi à des décalages de résultat mesurés.

Sur le plan des fragilités budgétaires, l'année 2011, n'a pas permis de faire évoluer la position du Département de l'Hérault. Malgré les démarches effectuées tout au long de l'année, ce Département n'a pas participé au financement et à la vie statutaire de l'association.

## ■ Les points saillants de l'activité de l'association

Au-delà des actions menées dans le cadre de ses missions autour de l'information, de la mise en réseau et de l'accompagnement à la diffusion, 2011 a été marquée par plusieurs événements ou projets marquants :

> Le séminaire « L'information et l'observation culturelles - Acte III - Économie, production, diffusion, emploi, formation : mais comment font-ils ailleurs ? » a eu lieu les 21 et 22 avril au Théâtre de 13 vents, Centre Dramatique National Languedoc-Roussillon Montpellier, dans le cadre des travaux du Coreps. Ce temps fort de la vie professionnelle a notamment permis de signer la « Charte d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques professionnelles du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon par les Collectivités Territoriales et l'Etat et les partenaires sociaux ». La réalisation des actes de ce séminaire a été entamée en 2011, pour une publication prévue au premier semestre 2012, notamment grâce à une subvention complémentaire spécifique de la Drac Languedoc-Roussillon.

> L'association a entamé en 2011 la préfiguration d'un pôle régional Relais Culture Europe. A cet effet, des démarches ont été entreprises auprès de Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture et le Frac Languedoc-Roussillon. Cette structuration a également été accompagnée par la formation du chargé de mission référent.

> A l'automne, l'association projetait de démarrer un nouveau projet de coopération à l'échelle du Massif central (Auvergne, Limousin, Languedoc-Roussillon), ce projet ayant notamment pour enjeu de développer de nouveaux réseaux, de nouvelles circulations, en désenclavant ainsi certains territoires. Malgré les efforts déployés et les actions de préfiguration déjà réalisées, le comité de programmation Massif central a prononcé un ajournement du dossier conduisant à redéployer certaines actions et modalités du projet.

> La fin de l'année 2011 a coïncidé aussi avec la clôture du projet Convivencia Pyrénées Méditerranée. Les deux journées de rencontres et d'échanges organisées en novembre en partenariat avec le Conseil général des Pyrénées-Orientales et la Ville d'Alénia ont permis de mettre l'accent sur la coopération transfrontalière.

Pour terminer, 2011 a été l'année de l'exploration et de la mise en chantier de nouveaux projets particulièrement stratégiques dans le développement de l'association, que ce soit sur le plan de la coopération

interrégionale, européenne et internationale ou sur le plan des financements spécifiques. Citons à ce titre quelques exemples :

- > L'association a construit le projet Movidarts – plateforme transpyrénéenne de coopération culturelle, pour étendre et faire suite au projet Convivencia Pyrénées Méditerranée. Ce projet rassemblant 6 structures sur l'ensemble du territoire pyrénéen a été déposé auprès des autorités de gestion du programme POCTEFA en réponse à leur deuxième appel à projets.
- > Le projet CultiZer, espace web ouvert, innovant et unique qui permet aux acteurs de la culture et au grand public de proposer et de disposer de l'ensemble de l'information culturelle régionale a été approfondi et précisé afin d'être déposé dans le cadre de l'appel à projet régional FEDER-NTIC et dans le cadre de l'appel à projet national « Services culturels numériques innovants ». Ce projet constitue l'un des éléments qui a permis d'entamer un travail collectif et partenarial entre structures culturelles régionales.
- > Une plateforme de promotion d'artistes des champs de la danse, de la musique, des arts visuels et du nouveau cirque sur le salon professionnel de l'APAP Conference à New-York est envisagée. Ce projet, source de partenariats multiples, se réaliserait en collaboration avec l'ONDA et en partenariat avec la Maison du Languedoc-Roussillon à New-York, le SCAF et le FIAF et les festivals Under the radar, Coil Festival et American Realness. Ce projet a fait l'objet d'une réponse à l'appel à projet lancé dans le cadre de la convention Institut Français-Région Languedoc-Roussillon.

L'année 2011 s'achève donc sur une note très paradoxale. Si elle a réellement permis d'accroître globalement les actions menées, de les mettre en lien et d'en renforcer la reconnaissance, il n'en reste pas moins que l'association demeure fragile, notamment sur le plan du financement de son fonctionnement. Toute l'attention doit donc être portée sur le fait que les projets développés, et leurs financements spécifiques, ne se substituent pas aux dotations de fonctionnement, indispensables à la pérennité du projet.



Réseau en scène Languedoc-Roussillon  
8 avenue de Toulouse • C.S 50037  
34078 Montpellier cedex 3 • France  
contact@reseauenscene.fr



[www.reseauenscene.fr](http://www.reseauenscene.fr)

